

# Unité Pastorale Marie Reine de l'Acadie



Églises :

Saint-Anselme – 1014, rue Amirault, Dieppe, NB E1A 1C9 382-8018

Notre-Dame-de-Lorette – 1542, rue Champlain, Dieppe, NB E1A 1R5 858-8160

Sainte-Thérèse – 160, rue Ste-Thérèse, Dieppe, NB E1A 1T1 857-1094

---

---

***L'Église nous appartient!!! Je m'engage à la soutenir financièrement!***

Autorisation de débit au compte par **DÉPÔT DIRECT**. Formule à remplir et remettre à l'une des paroisses ci-haut mentionnées.

Je fais partie de la paroisse de \_\_\_\_\_

Je contribue à chaque semaine le montant de \_\_\_\_\_.

Le retrait se fera le 1<sup>er</sup> de chaque mois. (Exemple : Si vous indiquez que vous voulez contribuer 10 \$ par semaine pendant 52 semaines par année, le 1<sup>er</sup> de chaque mois, votre compte sera débité de 43.33\$ (10 \$ X 52 semaines divisé par 12 mois).

**OU**

Je fais un don annuel au montant de \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_

**Veillez compléter l'information suivante:**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse Courriel (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Institution (Caisse ou banque) : \_\_\_\_\_

Compte : \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, autorise la Paroisse \_\_\_\_\_ à effectuer des retraits pré-autorisés de mon compte.

\_\_\_\_\_ (Signature ici)

**J'inclus un spécimen de chèque avec la mention « annulé » qui fournira les renseignements nécessaires. Pour mes contributions, la paroisse me remettra un reçu pour l'impôt.**

*N.B. Je conserve le droit de révoquer en tout temps mon autorisation en avisant par écrit l'institution financière et la paroisse.*

**« Bénissons le Seigneur et rendons-lui grâce régulièrement »**

## Voici quelques services offerts par l'Unité Pastorale Marie Reine de l'Acadie

**Baptême** : accueil et préparation donnée aux nouveaux parents  
: accompagnement à la célébration du baptême  
: 150 baptêmes en 2008  
: 156 baptêmes en 2009

**Catéchèse** : enseignement religieux pour initier les enfants à la vie chrétienne  
: expérience de vie communautaire et de service  
: sacrements de l'Eucharistie, le Pardon et la Confirmation  
: 952 jeunes inscrits en catéchèse en 2009  
: 975 jeunes inscrits en catéchèse en 2010

### **Service à la jeunesse**

: activités pratiques et communautaires pour jeunes adolescents  
: messe avec les finissant(e)s

### **Service aux malades**

: visites à domicile, à l'hôpital et aux Résidences  
: la Communion apportée régulièrement  
: liturgies de la Parole

### **Service des funérailles**

: rencontre avec la famille pour préparer les funérailles  
: prières au Salon funéraire  
: rencontres suite au deuil

### **Comité d'aide sociale**

: aide donnée aux familles qui sont dans le besoin  
: nourriture aux familles et cadeaux pour jeunes à Noël  
: collecte de fonds pour le carême de partage

### **Liturgie**

: célébrations de fin de semaine  
: célébrations du Pardon  
: messe de Noël  
: messes familiales (bénédiction des jeunes pour l'année scolaire et de catéchèse, messe par niveau de catéchèse)

### **Éducation de la foi aux adultes**

: groupes de réflexion  
: démarche d'accompagnement pour ceux et celles qui voudraient rallumer leur foi

# Dons charitables et déductions d'impôt

## Méthode de calcul

Montant	Fédéral	Provincial	Total
0 à 200\$	15%	10.12%	25.12%
200\$ et plus	29%	17.95%	46.95%

Vous pouvez profiter des déductions d'impôt jusqu'à 75% de votre revenu net

Vous pouvez accumuler vos reçus pour une période allant jusqu'à 5 ans afin de maximiser la 2<sup>e</sup> catégorie soit celle du 46,95% et épargner jusqu'à un autre 175\$ (soit 35\$ par année).

Il est suggéré de seulement prendre un reçu par famille ou nom de la personne qui gagne le plus gros salaire afin de maximiser les déductions d'impôts

## Contribution chaque semaine

Don hebdomadaire	Prélèvement mensuel	Contribution annuelle	Déductions d'impôt	Don réel	Don réel par semaine
5 \$	20 \$	260 \$	78 \$	182 \$	3 \$
10 \$	40 \$	520 \$	200 \$	320 \$	6 \$
15 \$	60 \$	780 \$	323 \$	457 \$	9 \$
20 \$	80 \$	1,040 \$	445 \$	595 \$	11 \$

## Contribution unique

Don	Déductions d'impôt	Don réel
500.00 \$	191.09 \$	308.91 \$
1,000.00 \$	425.84 \$	574.16 \$
2,000.00 \$	895.34 \$	1,104.66 \$